

INSTITUT PROVINCIAL DE KINESITHERAPIE ET DE NURSING

Rue de l'Espérance 95 - 6061 CHARLEROI (Montignies-sur-Sambre)  
Etablissement provincial subventionné par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE PLEIN EXERCICE ET DE TYPE COURT  
Section TRAITEMENTS PHYSIQUES

Nous, Président et Membres du Jury chargé de procéder à l'épreuve finale des études de  
GRADUÉ(E) EN ERGOTHERAPIE

Vu la loi du 7 juillet 1970 relative à la structure générale de l'enseignement supérieur et ses articles d'exécution;

Attendu que M. VILAIN PLATRE, R. E. né(e) à Montignies-sur-Sambre le 22 juillet 1971 réunit les conditions légales requises;

Attendu que le programme comporte les matières obligatoires suivantes réparties sur TROIS années d'études :

Education physique et sports, Nutrition, Pédagogie (y compris Méthodologie et Histoire de l'éducation physique et de la profession), Psychologie générale et spéciale, Didactique, Droit et législation sociale, Définition, Chimie organique, Biochimie, Physiologie, Anatomie systématique et topographique, Physiologie générale et spéciale, Hygiène générale, mentale et sociale, Pathologie générale et spéciale, Psychopathologie, Biométrie, Analyse des mouvements, Eléments de nursing, Etude des professions, Massage, Notions d'activités de rééducation (théorie et pratique), Ergothérapie applicable (y compris Mécanothérapie), Education gestuelle et psychomotrices.

Attendu que l'imprésenté(e) a en outre suivi les cours de après :

Attendu que l'imprésenté(e) a effectué les stages légalement requis :

Attendu que l'imprésenté(e) a obtenu un travail de fin d'études sur le thème de la rééducation dans la but d'une réinsertion sociale.

Constatons à l'issue de l'épreuve d'admission satisfaisante que le titre de GRADUÉ(E) EN ERGOTHERAPIE

En fait de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme, attestant en même temps que les prescriptions légales relatives à l'organisation de l'enseignement susdit et à la durée des études ont été observées.

Fait à Charleroi, le 25 juin 1993.

Le Président et les membres du Jury

*(Signatures of the Jury members)*

AU NOM DE L'EXECUTIF DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE :  
Le Directeur général de la Santé,

Le Directeur général de l'enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique,

Dr. W. BRUNSON  
DIRECTEUR GENERAL

A. CHERON  
DIRECTEUR D'ADMINISTRATION

Le titulaire,

*(Signature of the holder)*

